

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit UBS (Lux) Bond SICAV - 2025 I (EUR), classe de parts K-1-dist, EUR

Émetteur UBS Asset Management (Europe) S.A.

ISIN LU2156499621

Téléphone Pour plus d'informations, appelez le +352 27 1511.

Site Internet www.ubs.com/funds

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision d'UBS Asset Management (Europe) S.A. concernant ce document d'informations clés aux investisseurs. Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.

La société de gestion est agréée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de production du document d'informations clés: 18 Octobre 2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit complexe dont les caractéristiques peuvent être difficiles à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

UBS (Lux) Bond SICAV est un organisme de placement collectif en valeur mobilière (OPCVM) constitué sous la forme juridique d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) établie en vertu de la Partie I de la loi luxembourgeoise de 2010 concernant les organismes de placement collectif.

Durée

Le fonds a une durée fixe jusqu'au 30/10/2025. Le fabricant peut résilier le produit avant la date d'échéance. Le montant que vous recevez en cas de résiliation anticipée peut être inférieur au montant que vous avez investi.

La période de détention recommandée (PDR) est indiquée à la section intitulée «Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?».

Objectifs

Ce compartiment fait l'objet d'une gestion active et vise à fournir un rendement attractif pendant toute sa durée de vie, qui s'achève le 30 octobre 2025. Le compartiment investit principalement dans des obligations émises par des émetteurs privés, semi-privés et publics du monde entier, y compris les marchés émergents, et est géré sans référence à un indice particulier. À l'exception des instruments du marché monétaire, l'échéance des titres ne dépasse pas celle du compartiment.

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui souhaitent retirer leur argent avant l'échéance.

Le gérant de portefeuille ciblera les investissements de chaque compartiment en fonction de l'attractivité de marchés obligataires spécifiques pendant la période de lancement. Le Gérant de portefeuille construit le portefeuille au moment du lancement et applique une stratégie de détention à long terme («buy and hold»). Il peut s'en écarter, soit pour réinvestir, soit pour éviter des défaillances en périodes de forte volatilité du marché.

Le rendement du fonds dépend principalement de l'évolution des taux d'intérêt, de la fiabilité des émetteurs et du produit des intérêts. Le rendement peut également dépendre des fluctuations des taux de change, si le fonds détient des positions actives ou non couvertes.

Cette classe de parts est une classe de parts de distribution. Les distributions peuvent être composées de revenus et de capitaux et peuvent être versées après déduction des commissions.

Investisseurs de détail visés

Ce fonds de placement convient aux investisseurs privés qui n'ont pas ou peu de connaissances en matière de placement et qui peuvent supporter d'éventuelles pertes de placement. Ce fonds de placement a pour objectif d'augmenter la valeur et de répondre aux besoins d'investissement durable, tout en offrant, dans des conditions de marché normales, un accès quotidien au capital investi. "Il est recommandé de conserver ce produit pendant toute sa durée de vie. et convient à tous les canaux de distribution.

Banque dépositaire

UBS Europe SE, Luxembourg Branch

Informations complémentaires

Vous pouvez obtenir gratuitement des informations sur le 2025 I (EUR) et les catégories de parts disponibles, ainsi que le prospectus complet et les derniers rapports annuels ou semestriels et d'autres informations auprès de la société de gestion du fonds, de l'administration centrale, du dépositaire, de la banque dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne sur www.ubs.com/funds. Vous trouverez le cours actuel sur www.ubs.com/funds

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Cet indicateur évalue le risque de pertes sur la performance future à un niveau moyen à faible. Les performances passées ne donnent pas une indication fiable des résultats futurs, si bien que le risque effectif de perte peut varier considérablement.

Le produit peut être soumis à d'autres facteurs de risque qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque (ISR), par exemple des risques opérationnels, politiques et juridiques. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| | |
|--|--|
| Période de détention recommandée: | 1 an |
| Exemple d'investissement: | EUR 10 000 |
| | Si vous sortez après 1 an |
| Scénarios | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts EUR 3 650 |
| | Rendement annuel moyen -63.5% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts EUR 8 080 |
| | Rendement annuel moyen -19.2% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts EUR 9 960 |
| | Rendement annuel moyen -0.4% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts EUR 11 820 |
| | Rendement annuel moyen 18.2% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2020.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2021.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2017.

Que se passe-t-il si UBS Asset Management (Europe) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. En outre, en ce qui concerne UBS Europe SE, Luxembourg Branch, qui, en tant que dépositaire du fonds, est responsable de la détention de ses actifs (le "dépositaire"), il existe un risque potentiel de défaillance en cas de perte des actifs du fonds détenus par l'administrateur fiduciaire. Ce risque de défaillance est toutefois limité, car l'administrateur fiduciaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du fonds. L'administrateur fiduciaire est responsable envers le fonds ou les investisseurs du fonds de la perte d'un instrument financier conservé par le dépositaire ou l'un de ses agents, sauf si le dépositaire peut prouver que la perte résulte d'un événement extérieur échappant à son contrôle.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an |
|---------------------------------|---------------------------|
| Coûts totaux | EUR 348 |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3.5% |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.3% avant déduction des coûts et de -0.4% après cette déduction.

Nous pouvons partager une partie des coûts avec la personne qui vous vend le produit pour couvrir les services qu'elle vous fournit. Elle vous en indiquera le montant.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 3.0% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à EUR 300 |
| Coûts de sortie | Nous ne prélevons pas de frais de retrait pour ce produit, mais la personne qui vous le vend peut le faire. | EUR 0 |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0.4% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts effectifs de l'an dernier. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation basée sur les coûts représentatifs. | EUR 42 |
| Coûts de transaction | 0.1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | EUR 8 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | EUR 0 |

Les chiffres présentés ici n'incluent pas les frais supplémentaires qui peuvent être prélevés par votre distributeur, votre conseiller ou tout "insurance wrapper" auquel le fonds peut être rattaché. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus sur www.ubs.com/funds

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 1 an(s)

La période de détention recommandée pour ce produit est de 1 an(s). Il s'agit de la période de détention recommandée au regard des risques et de la performance escomptée du produit. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la période effective de détention s'éloignera de la période de détention recommandée pour le produit, plus le risque de perte effectif s'écartera des hypothèses établies pour ce produit. Selon vos besoins et vos restrictions, une durée de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Par conséquent, nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle.

En principe, les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à la Société de gestion n'importe quel jour ouvrable au Luxembourg.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte concernant le produit, le fabricant du produit ou la personne qui vous a recommandé ou vendu le produit, veuillez contacter votre conseiller clientèle ou nous contacter à www.ubs.com/ame-regulatorydisclosures.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez des informations sur les performances historiques et les calculs des scénarios de performances antérieurs sur www.ubs.com/funds

Représentant en Suisse : UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, CH-4051 Bâle. Agent payeur en Suisse : UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich et ses succursales en Suisse. Pour obtenir des documents : Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur et les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels (si disponibles) peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et sur le site www.ubs.com/funds.